

GRADIGNAN

Ces 31 hectares qui vont pousser en centre-ville

ZONE D'AMÉNAGEMENT La ZAC promet l'idéal en matière de développement durable

PATRICK FAURE
p.faure@sudouest.fr

« On a toujours l'impression que l'échéance recule ! » Dominique Rolland, l'enthousiaste président de l'association Prendre le tram à Gradignan, a l'art d'ajouter le bémol qui va bien lors de ses interventions publiques. Ce fut ainsi le cas à l'occasion du forum Coeurs de ville organisé mardi soir au Solarium, deuxième réunion publique sur la restructuration du centre-ville. 800 personnes avaient répondu.

Le maire, Michel Labardin, adore ce genre d'exercice. Il s'agissait, en présence de représentants de La Fab - bras armé de la Métropole en matière urbanistique - de présenter de manière détaillée le projet de ZAC (zone d'aménagement concerté). Ce qui impliquait d'aborder aussi la requalification préalable des voies de circulation routière ou douce, ainsi que le projet de tramway.

Reste que les échéances administratives, voire politiques, contraignent à un long cheminement réglementaire. D'où l'intervention précitée d'un des principaux défenseurs du tram sur la commune.

De 2016 à 2030, voire plus

Michel Labardin entreprit donc de calmer les ardeurs en affirmant que les travaux de reconfiguration des espaces publics (circulation, trottoirs, places) débuteraient dès janvier pour durer jusqu'à fin 2018. « Puis en 2018-2019, nous partons pour dix ou quinze ans de réalisation de la ZAC. 2018-2030 verra l'essentiel des réalisations. » Autant le premier magistrat gradignanais avait captivé son auditoire lors la description du projet, autant la date de 2030 n'a pas manqué de susciter un certain brouhaha !



A l'angle de l'allée Gaston-Rodríguez, près de la mairie, le gracile « bunker » de la CPAM devra être rasé pour laisser place à un immeuble R+4 en forme de coude. PHOTO P.F.

Ce projet de ZAC, censé donner un tout autre visage à la commune, le maire le rapporte à la volonté « d'être les garants de cette qualité de vie à laquelle nous sommes tant attachés, mais aussi suffisamment visionnaires pour qu'elle reste attractive aujourd'hui et pour les générations futures. »

Les trois secteurs

La zone d'aménagement concertée s'articule en trois sous-secteurs. Celui de Laurenzane, au sud, du parc de la Mairie au cours du Général-de-Gaulle, en passant par le centre commercial de Laurenzane, lui-même restructuré, avec des habitations. Des logements seront construits le long de la route de Léognan (entre mairie et poste) avec trois ou quatre petits immeubles en rez-de-chaussée plus quatre étages. Même

chose sur le terrain de l'actuelle maison de retraite, déplacée à Talence. Un espace de stationnement supplémentaire sera réalisé sur cette rue de Léognan, à l'angle de l'allée des Pins. Chaque construction d'immeuble doit s'accompagner de commerces en rez-de-chaussée. Quant à la superbe allée de platanes du château de Laurenzane devenu mairie, elle sera rendue à la circulation douce.

L'école et le cinéma

Le deuxième secteur visé est celui de l'Ermitage, derrière l'église. Un important programme de logements - résidences et maisons de ville - y est envisagé en bordure de la rue Charles-et-Emile-Lestage. Même chose à l'emplacement du gymnase Toupiac, reconstruit à l'entrée de la

Cité-jardin. Le groupe scolaire Saint-Exupéry va se déplacer sur l'emplacement de l'ancienne maison de retraite La Clairière. Reconstruction prévue aussi de l'Établissement pour la jeunesse (EPAJG) à côté du futur cinéma, devant l'école.

Troisième secteur, la Cité-jardin, entre cours De-Gaulle et route de Canéjan. Outre la salle de sports, création d'un espace à vocation sportive, de jardins familiaux, d'un habitat individuel et d'un parc de 500 m de long, avec des îlots d'habitation de part et d'autre, destiné à relier le centre-ville au domaine universitaire.

Cette ZAC s'étalera sur 31 hectares (dont six d'espaces verts), avec 82 % d'habitat, 10 % de surfaces commerciales, le reste en équipements publics.

mes
s en lice
seul prix



er (à g.), adjoint
Catherine
ris) ont proposé
prochain. PH.S.N.

de la bibliothèque
pour la 7^e fois, les
Prix des lecteurs léo-
gnonés ont honoré un écrivain et
forcément connus

novembre à l'espace
ges-Brassens, des ex-
s derniers ouvrages
lus de façon théâtra-
x comédiens de la
les Délivreurs de
houlette d'Évelyne

des, valse, berceuse
gnole étaient inter-
no par quatre élèves
musique municipale.

dégustation offerte
sac-Léognan, Cather-
e, responsable de ce
eurs léognanais, an-
sultat attendu par le
man de Paola Pigani
dans mon âme avec
es », a été élu devant
e Lapertot « Et je pren-
qu'il y a à prendre » et
chtrouidi « Le colonel
5 ».

UNE
ESS

Nouvel an. Pour le ré-
Saint-Sylvestre, le co-
s organise aux Halles
un repas dansant ani-
estres Michel Lagalaye,
onnes : 85 euros. Ré-
u 05 56 64 04 86 et
93.

OFFRE SPÉCIALE ABONNÉS SUD OUEST

La magie de Noël en Alsace

STRASBOURG, la route des vins et ses villages typiques.
Hébergement sur un bateau. Déplacement en bus.

Embarquement à la gare fluviale de Strasbourg, vers 18 h. Dîner à bord.
Découverte guidée de la route des vins et ses villages
Marché Noël du vieux Colmar.

la limite des cabines disponibles pour cette offre. Non inclus : bois-
acheminement, assurance annulation, frais dossier.